



**Extrait du Registre des délibérations du
Conseil de Communauté
Séance du jeudi 09 novembre 2023**

Publié le : 28/11/2023

Membres du Conseil de Communauté en exercice : 123

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la CCIT, sous la présidence de Monsieur Gabriel BAULIEU, 1^{er} Vice-Président, puis de Madame Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports: 1, 2, 3, 7, 8, 9, 10, 4, 5, 6, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 39, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55

La séance est ouverte à 17h05 et levée à 21h03

Étaient présents : **Avanne-Aveney :** Mme Marie-Jeanne BERNABEU **Audeux :** Mme Françoise GALLIOU **Besançon :** Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM (à partir de la question n°7), Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY (à partir de la question n°6), M. Kévin BERTAGNOLI, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH (à partir de la question n° 7), M. Sébastien COUDRY, M. Philippe CREMER, M. Laurent CROIZIER, M. Benoit CYPRIANI, Mme Karine DENIS-LAMIT, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, Mme Lorine GAGLILOLO, M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE (à partir de la question n°7), M. Damien HUGUET, M. Jean-Emmanuel LAFARGE (à partir de la question n°16), Mme Marie LAMBERT, M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER (jusqu'à la question n°45 incluse), M. Christophe LIME, Mme Agnès MARTIN, M. Saïd MECHAI (à partir de la question n°7), Mme Carine MICHEL, Mme Marie-Thérèse MICHEL (à partir de la question n°7), Mme Laurence MULOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI (à partir de la question n°7), M. Nathan SOURISSEAU, M. André TERZO, Mme Anne VIGNOT (à partir de la question n° 7), Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF **Bonnay :** M. Gilles ORY **Boussières :** M. Eloy JARAMAGO **Busy :** M. Philippe SIMONIN **Byans-Sur-Doubs :** M. Didier PAINEAU **Chaleze :** M. René BLAISON **Chalezeule :** M. Christian MAGNIN-FEYSOT **Champvans-Les-Moulins :** M. Florent BAILLY **Châtillon-Le-Duc :** Mme Catherine BOTTERON **Chaucenne :** M. Alain ROSET **Chemaudin et Vaux :** M. Gilbert GAVIGNET **Chevroz :** M. Franck BERNARD (à partir de la question n° 7) **Dannemarie-Sur-Crête :** Mme Martine LEOTARD **Deluz :** M. Fabrice TAILLARD **Devecey :** M. Gérard MONNIEN **Ecole-Valentin :** M. Yves GUYEN (à partir de la question n°7) **François :** M. Emile BOURGEOIS **Geneuille :** M. Patrick OUDOT **Gennes :** M. Jean SIMONDON **Grandfontaine :** M. Henri BERMOND **La Vèze :** M. Jean-Pierre JANNIN **Les Auxons :** M. Anthony NAPPEZ **Mamirolle :** M. Daniel HUOT (à partir de la question n°7) **Marchaux-Chaufontaine :** M. Patrick CORNE (à partir de la question n°7) **Miserey-Salines :** M. Marcel FELT **Montferrand-Le-Château :** Mme Lucie BERNARD **Morre :** M. Jean-Michel CAYUELA **Nancray :** M. Vincent FIETIER **Osselle-Routelle :** Mme Anne OLSZAK **Palise :** M. Daniel GAUTHEROT (à partir de la question n° 7) **Pelousey :** Mme Catherine BARTHELET **Pirey :** M. Patrick AYACHE **Pouilley-Français :** M. Yves MAURICE **Pouilley-Les-Vignes :** M. Jean-Marc BOUSSET **Roche-Lez-Beaupré :** M. Jacques KRIEGER **Roset-Fluans :** M. Jacques ADRIANSEN **Saint-Vit :** Mme Anne BIHR, M. Pascal ROUTHIER **Serre-Les-Sapins :** M. Gabriel BAULIEU **Tallenay :** M. Ludovic BARBAROSSA **Thise :** M. Pascal DERIOT **Thoraise :** M. Jean-Paul MICHAUD **Torpes :** M. Denis JACQUIN (à partir de la question n°7) **Velesmes-Essarts :** M. Jean-Marc JOUFFROY (à partir de la question n°7) **Venise :** M. Jean-Claude CONTINI **Vieilley :** M. Franck RACLOT

Étaient absents : **Amagney :** M. Thomas JAVAUX **Besançon :** Mme Anne BENEDETTO, Mme Pascale BILLEREY, M. Ludovic FAGAUT, Mme Valérie HALLER, Mme Sadia GHARET, M. Pierre-Charles HENRY, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, M. Jean-Hugues ROUX, Mme Juliette SORLIN, M. Gilles SPICHER, Mme Claude VARET, Mme Sylvie WANLIN, **Beure :** M. Philippe CHANEY **Braillans :** M. Alain BLESSEMAILLE **Champagnay :** M. Olivier LEGAIN **Champoux :**

M. Romain VIENET **Cussey-Sur-L'Ognon** : Jean-François MENESTRIER **Fontain** : M. Claude GRESSET-BOURGEOIS **La Chevillotte** : M. Roger BOROWIK **Larnod** : M. Hugues TRUDET **Le Gratteris** : M. Cédric LINDECKER **Mazerolles-Le-Salin** : M. Daniel PARIS **Merrey-Vieille** : M. Philippe PERNOT **Montfacon** : M. Pierre CONTOZ **Noironte** : M. Philippe GUILLAUME **Novillars** : M. Bernard LOUIS **Pugey** : M. Frank LAIDIE **Rancenay** : Mme Nadine DUSSAUCY **Saône** : M. Benoît VUILLEMIN **Vaire** : Mme Valérie MAILLARD **Villars-Saint-Georges** : M. Damien LEGAIN **Vorges-Les-Pins** : Mme Maryse VIPREY

Secrétaire de séance : Mme Marie-Jeanne BERNABEU

Procurations de vote : M. Hasni ALEM donne pouvoir à M. Christophe LIME (jusqu'à la question n°3 incluse), M. Guillaume BAILLY donne pouvoir à Mme Myriam LEMERCIER (jusqu'à la question n°5 incluse), Mme Anne BENEDETTO donne pouvoir à M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY donne pouvoir à M. Olivier GRIMAITRE, M. Ludovic FAGAUT donne pouvoir à Mme Marie LAMBERT, Mme Valérie HALLER donne pouvoir à M. Benoît CYPRIANI, M. Jean-Emmanuel LAFARGE donne pouvoir à Mme Annaïck CHAUVET (jusqu'à la question n°15 incluse), Mme Myriam LEMERCIER donne pouvoir à M. Guillaume BAILLY (à partir de la question n°46), M. Jamal-Eddine LOUHKIAR donne pouvoir à Mme Anne VIGNOT (à partir de la question n° 7), M. Saïd MECHAI donne pouvoir à Mme Laurence MULOT (jusqu'à la question n°3 incluse), Mme Marie-Thérèse MICHEL donne pouvoir à Mme Fabienne BRAUCHLI (jusqu'à la question n°3 incluse), M. Jean-Hugues ROUX donne pouvoir à Mme Marie ZEHAF, Mme Juliette SORLIN donne pouvoir à M. Yannick POUJET, M. Gilles SPICHER donne pouvoir à M. André TERZO, Mme Claude VARET donne pouvoir à Mme Christine WERTHE, Mme Anne VIGNOT donne pouvoir à M. Gabriel BAULIEU (jusqu'à la question n°3 incluse), Mme Sylvie WANLIN donne pouvoir à M. Nicolas BODIN, M. Alain BLESSEMAILLE donne pouvoir à M. Jacques KRIEGER, M. Olivier LEGAIN donne pouvoir à M. Florent BAILLY, M. Jean-François MENESTRIER donne pouvoir à M. Franck BERNARD, M. Hugues TRUDET donne pouvoir à M. Eloy JARAMAGO, M. Daniel PARIS donne pouvoir à M. Emile BOURGEOIS, M. Pierre CONTOZ donne pouvoir à M. Daniel HUOT, M. Frank LAIDIE donne pouvoir à M. Denis JACQUIN, M. Benoît VUILLEMIN donne pouvoir à Mme Catherine BARTHELET, M. Damien LEGAIN donne pouvoir à M. Yves MAURICE, Mme Maryse VIPREY donne pouvoir à M. Philippe SIMONIN

Délibération n°2023/2023.06709

Rapport n°37 - CSP Camping Besançon Chalezeule - Solidarité Doubs Handicap - Rapport annuel 2022

CSP Camping Besançon-Chalezeule – Solidarité Doubs Handicap Rapport annuel 2022

Rapporteur : M. Benoit VUILLEMIN, Vice-Président

| | Date | Avis |
|---|------------|-----------|
| Commission de contrôle financier | 03/10/2023 | Favorable |
| Commission n° 2 | 11/10/2023 | Favorable |
| Com° Consultative des services Publics locaux CCSPL | 18/10/2023 | Favorable |
| Bureau | 26/10/2023 | Favorable |
| Conseil de Communauté | 09/11/2023 | Favorable |

| Inscription budgétaire |
|----------------------------------|
| <i>Sans incidence budgétaire</i> |

Résumé :

La gestion du camping communautaire de Besançon-Chalezeule fait l'objet d'une concession de service public (CSP) confiée à Solidarité Doubs Handicap du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2023.

En respect des dispositions réglementaires, le concessionnaire soumet au Conseil Communautaire le compte rendu de ses activités au titre de l'année 2022.

Le camping a connu une très bonne année 2022 avec une nette hausse de sa fréquentation, qui a dépassé celle de 2019 (année avant Covid).

I. Caractéristiques du contrat de concession

Objet : Grand Besançon Métropole confie au concessionnaire l'exploitation du camping d'intérêt communautaire de Besançon-Chalezeule, classé 3 étoiles.

Durée : 3 ans : échéance le 31 décembre 2023.

Principales obligations du contrat :

La Collectivité met à disposition du concessionnaire les biens immobiliers et mobiliers.

Le concessionnaire exploite les activités à ses frais et risques. Il a l'entière responsabilité juridique de l'exploitation du site.

Le concessionnaire assure l'entretien, la maintenance et le renouvellement dans les conditions prévues au contrat.

Le concessionnaire a pour missions principales :

- l'ouverture du site aux campeurs du 1^{er} avril au 30 septembre minimum,
- l'hébergement avec la gestion des emplacements et des raccordements nécessaires, et la surveillance générale du site,
- la gestion du snack-épicerie,
- l'animation et le développement d'actions de promotion et de valorisation du camping,
- la gestion administrative et financière du site, l'entretien et la maintenance

Concessionnaire : Solidarité Doubs Handicap (SDH), établissement médico-social basé à Besançon.

II. Conditions d'exécution du service public et qualité du service.

A/ Le site, les installations

Le camping Besançon-Chalezeule, est un camping classé 3* tourisme, avec accès gratuit des campeurs à la piscine voisine gérée par la Ville de Besançon et un snack-épicerie, rénové en 2019. SDH a sollicité et obtenu le renouvellement du classement le 13/12/2022. Il est valable 5 ans.

Le camping est classé en zone rouge du Plan de Prévention des Risques d'Inondation du Doubs Central approuvé le 28 mars 2008. A ce titre il est demandé au concessionnaire son plan d'évacuation (pièce obligatoire de la CSP).

En 2022, le camping compte 107 emplacements dont 10 mobil-homes ainsi que 2 tonneaux (hébergement insolite).

B/ Accueil – Information

Le contrat de concession prévoit que l'accueil des campeurs doit être assuré au minimum du 1er avril au 30 septembre et que le restaurant-bar-épicerie soit ouvert a minima en juillet et août. Une présence permanente sur site doit également être assurée 24h/24h pendant toute la période d'ouverture, conformément au classement 3 étoiles et au contrat de concession.

En 2022, le camping de Besançon Chalezeule a été ouvert du 15 mars au 31 octobre 2022, de la façon suivante :

- Basse saison (du 15/03 au 30/06 et du 01/09 au 31/10 (de 9h à 12h et de 15h à 20h),
- Haute saison (du 01/07 au 31/08 de 9h à 12h et de 14h à 20h).

Une présence permanente sur site a été assurée 24h/24h.

Le restaurant « au Bon Accueil » attenant au camping a ouvert ses portes du 01/05/2022 au 31/10/2022.

A souligner : SDH a délégué la gestion du restaurant via conventionnement pendant la période d'ouverture. Cette subdélégation est autorisée par le contrat.

C/ Tarifs

Conformément au contrat de concession de service public, GBM a délibéré sur les tarifs 2022, qui lui ont été proposés par SDH.

Le concessionnaire doit afficher et diffuser (notamment sur son site internet) les tarifs votés et ce en trois langues (français, allemand et anglais), ce qui a été fait.

D/ Ressources humaines

La particularité proposée par le délégataire SDH est l'emploi de travailleurs handicapés sur le site du camping. Pour rappel, SDH est une entité relevant du secteur médico-social en charge notamment de personnes en situation de handicap.

Pour la saison 2022, l'équipe du camping été constituée de la façon suivante :

- 4 agents d'accueil saisonniers (les 4 parlant couramment 3 langues étrangères),
- 2 agents techniques saisonniers qui ont assuré l'encadrement des travailleurs en situation de handicap sur le terrain,
- 11 travailleurs en situation de handicap ont été présents toute la saison et 7 stagiaires accueillis pour des périodes allant de 1 journée à 4 mois.

Par ailleurs, à noter la présence fréquente du responsable de la filière tourisme et du responsable du pôle accompagnement et travail pour assurer une supervision du travail des équipes, la présence régulière du psychologue de SDH et l'appui des services ressources de SDH (finances, RH, informatique, etc).

E/ Communication

SDH adhère à des plateformes de réservation de camping et a procédé à des insertions dans des guides spécialisés.

SDH a poursuivi sa communication sur le site internet « camping de Besançon » et dans ses supports classiques de communication.

Un travail complémentaire sur la politique de communication a été mené par le biais des réseaux sociaux, notamment facebook et instagram, afin d'être plus proche et plus attentif à la demande des clients et de cibler les améliorations à apporter de façon plus pertinente.

F/ Label Accueil Vélo et Marque Qualité Tourisme

SDH est titulaire du label « accueil vélo » et a proposé un service de location de vélos électriques.

Par ailleurs, les clients peuvent trouver à l'accueil une documentation touristique mise à jour régulièrement en lien avec l'office de tourisme et les organismes locaux.

SDH a poursuivi en 2022 sa démarche visant à obtenir à terme la marque qualité tourisme.

G/ Enquête de satisfaction des usagers

Cette saison, SDH a suivi de très près les avis des touristes, ce qui lui a permis d'être réactif à toutes les demandes ou les remarques émanant de la clientèle entrante ou sortante.

Le taux de satisfaction client s'en est ressenti avec une hausse de 0.3 point, passant de 7.2/10 à 7.5/10 et une moyenne de satisfaction nationale en hausse avec 3.7/5 contre 3.6/5 en 2021.

Le bruit venant de la route et la voie ferrée restent les principales sources de nuisance du camping évoquées par les clients. Les clients sont satisfaits de l'accueil qui leur est réservé, le camping est très apprécié pour ses nombreux emplacements ombragés ou en bordure de rivière.

Il est à noter également que les services (petit déjeuner notamment) et animations organisées par le restaurateur ont été appréciés des campeurs.

H/ compte-rendu technique

SDH a fourni, conformément aux obligations contractuelles le bilan annuel des opérations d'entretien et de maintenance réalisées et relevant du contrat.

Outre l'entretien et la maintenance courants, les principaux travaux et démarches réalisés en 2022 sont les suivants :

- restauration et remise en peinture des sanitaires en mars 2022,
- réorganisation et remise aux normes sanitaires et création des protocoles d'utilisation de l'ensemble des produits de nettoyage et d'entretien des locaux et des véhicules,
- mise à jour des contrats d'entretien avec simplification des intervenants pour une meilleure réactivité en cas de problème sur le site.

Les conditions d'exécution du contrat ont été respectées par le concessionnaire.

III. Activité 2022

A/ fréquentation

Le gestionnaire a constaté une reprise de la fréquentation sur le site due aux très bonnes conditions météo et à la suppression complète des restrictions liées au COVID 19 dont le camping a souffert les deux années précédentes,

Le camping a réalisé une très bonne saison avec plus de 25 000 nuitées, soit davantage qu'en 2019.

La météo exceptionnelle de la saison 2022 a permis un taux d'occupation de plus de 95% sur les mois de juin, juillet et août.

| Année | 2022 | 2021 | 2020 | 2019 |
|---------|-------|-------|-------|--------|
| Nuitées | 25433 | 17025 | 11508 | 24 789 |

B/ Profil de clientèle

1. Clientèle

La clientèle française demeure la première clientèle avec 4 917 nuitées mais est en recul en termes de pourcentage de fréquentation (19% contre 27 à 20% les années précédentes). Bourgogne Franche Comté et Grand Est sont les régions les plus représentées devant Auvergne Rhône-Alpes.

La clientèle étrangère dans son ensemble est ainsi en augmentation par rapport aux précédentes années.

La clientèle allemande arrive en second en termes de nombre de nuitées avec 3797 nuitées et reste relativement stable en termes de pourcentage (15%).

| ANNEE | 2022 | % | 2021 | % | 2020 | % | 2019 | % |
|-----------|--------|------|-------|------|-------|-------|-------|-------|
| FRANCE | 4 917 | 19% | 4852 | 28% | 3345 | 29% | 6734 | 27% |
| ALLEMAGNE | 3 797 | 15% | 2672 | 16% | 2210 | 19% | 3458 | 14% |
| PAYS BAS | 1 501 | 6% | 135 | 1% | 93 | 1% | 791 | 3% |
| SUISSE | 710 | 3% | 546 | 3% | 174 | 1.5% | 1352 | 5.5% |
| AUTRES | 14 508 | 57% | 8820 | 52% | 5696 | 49.5% | 12454 | 50.5% |
| TOTAL | 25 433 | 100% | 17025 | 100% | 11508 | 100% | 24789 | 100% |

2. Typologie des campeurs

Les couples et les célibataires représentent la majorité de la clientèle, viennent ensuite les groupes et les retraités.

Le camping a accueilli, comme en 2021, des personnels de chantier qui réservent essentiellement des mobil homes.

3. Type d'hébergement

Les emplacements libres sont les plus utilisés (47,5% des nuitées) devant les 10 mobil homes (27,6%). Viennent ensuite les camping-caristes (20%).

Les deux hébergements « insolites » (tonneaux) mis en place en 2020 continuent leur progression et ont représenté 385 nuitées en 2022.

4. Source d'information

En 2022, une estimation fait ressortir qu'une majorité des campeurs choisissent le camping après avoir eu l'information par des connaissances (43%). On constate également une montée en puissance des réservations suite à la consultation du site internet du camping (32%) contre un taux de 14% précédemment. La réservation de passage est en revanche en baisse.

IV. Données économiques

A/ Situation financière du concessionnaire

SDH est un établissement relevant du secteur médico-social. Sa comptabilité est soumise aux règles et aux contrôles du Trésor Public de Besançon – Etablissement Hospitalier.

Il n'y a pas d'inquiétude sur la santé financière de l'établissement.

B/ Comptes de la concession

En conséquence de son bon niveau de fréquentation, le camping de Chalezeule a réalisé un bon chiffre d'affaires en 2022 avec 350 213 €, auquel s'ajoute 14 361 € d'autres recettes ; ce qui donne un total de produits de 364 574 €.

Les charges s'élèvent à 326 908 € et sont essentiellement composées de la masse salariale (192 264 €), des achats de fluides et petites fournitures (42 750 €), des frais d'entretien (11 275 €) et de maintenance (15 656 €).

Le résultat 2022 est donc un excédent de 37 666 €. C'est le premier excédent enregistré depuis 2018.

C/ Liens avec Grand Besançon Métropole

Conformément aux dispositions du contrat de CSP, le concessionnaire a versé au Grand Besançon la part fixe de la redevance annuelle (2 400 €).

Au vu des modalités de calcul définies par le contrat et compte tenu des déficits antérieurs, il n'y a pas lieu de calculer une part variable.

Par ailleurs, SDH a déclaré à Grand Besançon Métropole un montant de taxe de séjour collecté en 2022 à hauteur de 12 132,45 €.

De son côté, Grand Besançon Métropole a réalisé quelques interventions pour le camping en 2022 : élagage (3 027 € HT), nettoyage des allées circulées en mars réalisés en régie et s'est acquitté des impôts fonciers 2021 et 2022 (7 889 €).

GBM a également réalisé une première tranche de travaux pour 61 000 € (changement du grillage de clôture du camping, de luminaires, des barrières d'entrée) et conduit des études dans le cadre de la poursuite des travaux de mise aux normes/sécurité/isolation du camping (étude structurelle et géotechnique pour environ 9 000 € €HT).

M Jean-Hugues ROUX, conseiller intéressé, ne prend part ni au débat, ni au vote.

Le Conseil de Communauté prend acte du rapport annuel 2022 présenté par Solidarité Doubs Handicap, relatif à l'exploitation du Camping d'intérêt communautaire Besançon-Chalezeule, dans le cadre de la concession de service public confiée par Grand Besançon Métropole à cet organisme.

Le Secrétaire de séance,



Mme Marie-Jeanne BERNABEU
Conseillère Communautaire Déléguée

Pour extrait conforme,
La Présidente,



Anne VIGNOT
Maire de Besançon



LE CAMPING DE CHALEZEULE

Conditions d'accueil

- le camping de Besançon Chalezeule est un établissement saisonnier dont la période d'ouverture s'étend du 15 mars au 31 octobre.

- la saison touristique est établie de la façon suivante :

1/ Basse saison (du 15/03 au 30/06 et du 01/09 au 31/10 (de 9h à 12h et de 15h à 20h)

2/ Haute saison (du 01/07 au 31/08 de 9h à 12h et de 14h à 20h)

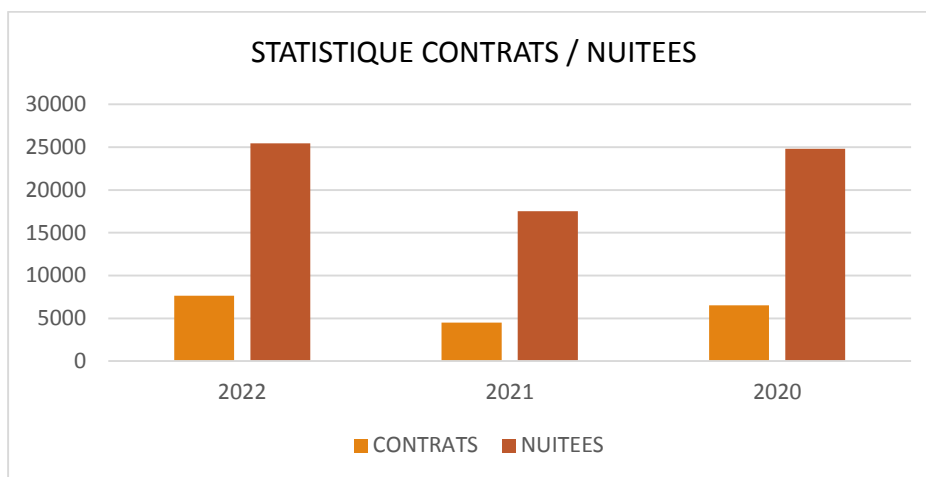
- une présence permanente sur site est assurée 24h/24h à compter de l'ouverture du site et jusqu'à sa fermeture, conformément au contrat de service public que Solidarité Doubs Handicap avons signé avec le Grand Besançon Métropole.

- Pour la saison 2022, le camping a été ouvert dans des conditions normales du 15/03/2022 au 31/10/2022

Le restaurant « au Bon Accueil » attenant au camping a ouvert ses portes du 01/05/2022 au 31/10/2022.

Statistiques des nuitées sur le site

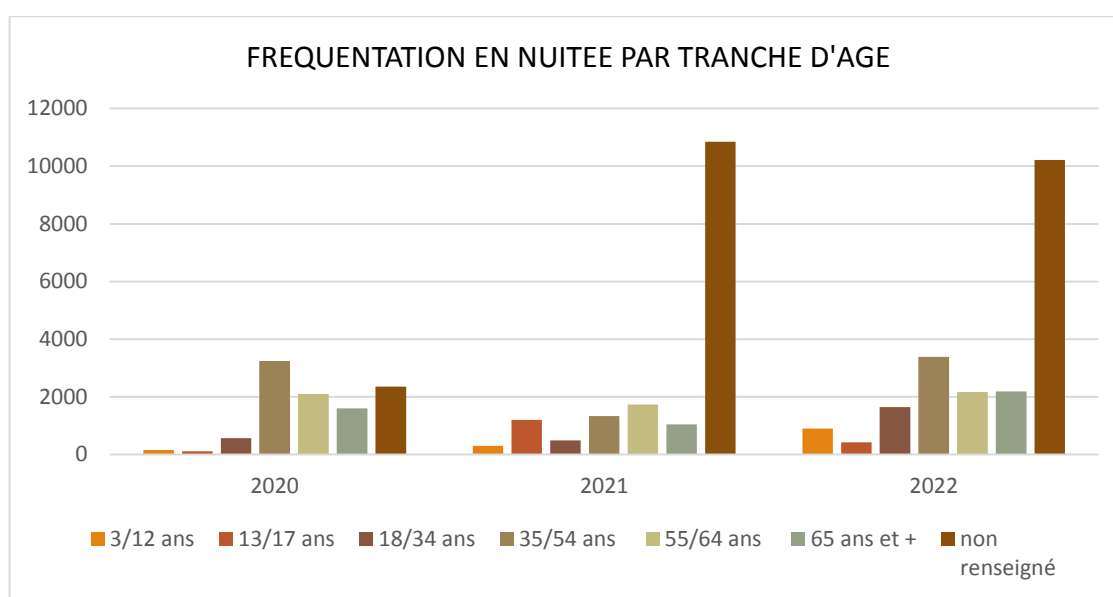
| CAMPING | 2022 | 2021 | 2020 |
|--------------------|-------|-------|-------|
| NOMBRE DE CONTRATS | 7638 | 4512 | 2607 |
| NOMBRE DE NUITÉES | 25433 | 17025 | 11508 |



Nous constatons une reprise de la fréquentation sur le site due aux très bonnes conditions météo et à la suppression complète des restrictions liées au COVID 19 dont nous avons souffert les deux dernières années, la fréquentation des sites de tourisme est supérieure à celle constatée en 2019.

Par tranche d'âge exprimée en nuitées

| ANNEE | AGE | 0 / 2 | 3 / 12 | 13 / 17 | 18 / 34 | 35 / 54 | 55 / 64 | 65 ET + | NON RENSEIGNE | TOTAL |
|-------|--------|-------|--------|---------|---------|-------------|---------|---------|---------------|-------|
| 2020 | NOMBRE | 390 | 157 | 1110 | 564 | 3245 | 2101 | 1593 | 2348 | 11508 |
| 2021 | NOMBRE | 78 | 300 | 1201 | 488 | 1333 | 1735 | 1041 | 10849 | 17025 |
| 2022 | NOMBRE | 221 | 903 | 417 | 1639 | 3385 | 2160 | 2083 | 10213 | 25433 |

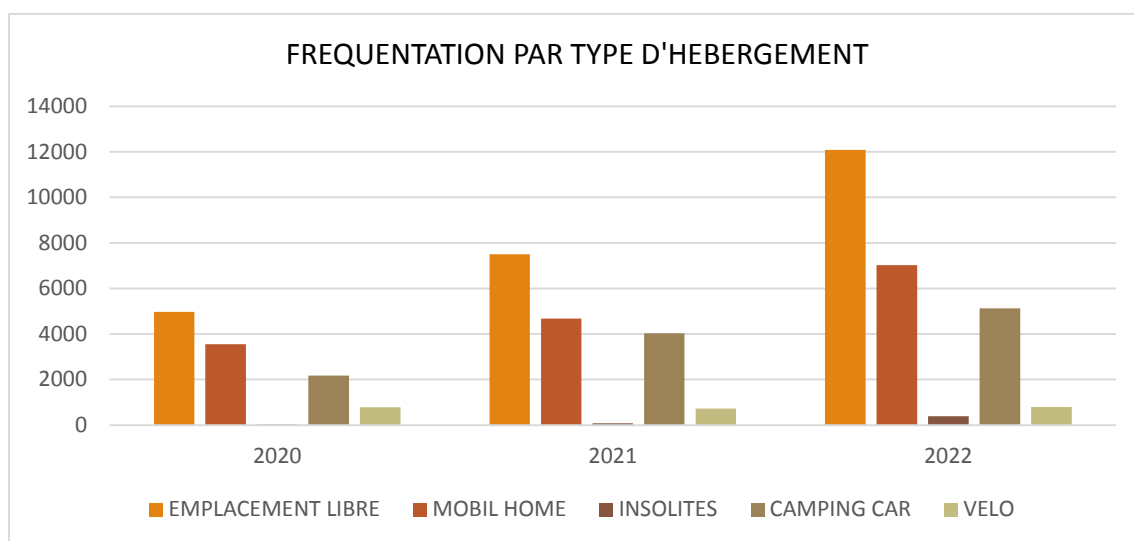


La tranche d'âge des 35/54 ans reste la plus représentative, nous trouvons ensuite les 55/64 ans suivi de la tranche des séniors.

Le nombre des nuitées non renseignées correspondent au fait que seul le conducteur est enregistré dans sa nationalité, son adresse géographique et sa tranche d'âge ce qui permet de garder les coordonnées en cas de litige avec le client ou inversement.

Par type d'Hébergements exprimés en nuitées

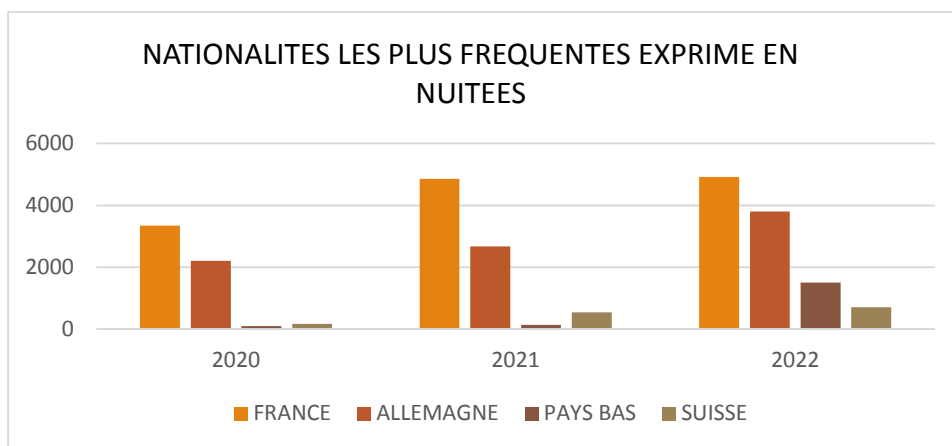
| ANNEE / TYPE DE LOGEMENT | 2022 | 2021 | 2020 |
|--------------------------|--------------|--------------|--------------|
| Emplacement libre | 12084 | 7506 | 4978 |
| Mobil home | 7029 | 4676 | 3548 |
| Tonneaux insolites | 385 | 86 | 22 |
| Camping-car | 5132 | 4029 | 2178 |
| Vélo | 803 | 728 | 782 |
| TOTAL | 25433 | 17025 | 11508 |



Les emplacements libres restent les plus utilisés, les mobil homes sont également très représentatifs et restent également un système locatif très prisé des touristes, nous notons également une nette évolution de la location des tonneaux installés sur le camping en 2020, la demande de location a été multipliée par 4 ce qui pourrait être un axe d'amélioration à étudier pour les saisons à venir.

Par nationalités les plus présentes exprimés en nuitées

| ANNEE | 2020 | 2021 | 2022 |
|---------------|-------------|-------------|--------------|
| FRANCE | 3345 | 4852 | 4917 |
| ALLEMAGNE | 2210 | 2672 | 3797 |
| PAYS BAS | 93 | 135 | 1501 |
| SUISSE | 174 | 546 | 710 |
| TOTAL | 5822 | 8205 | 10925 |



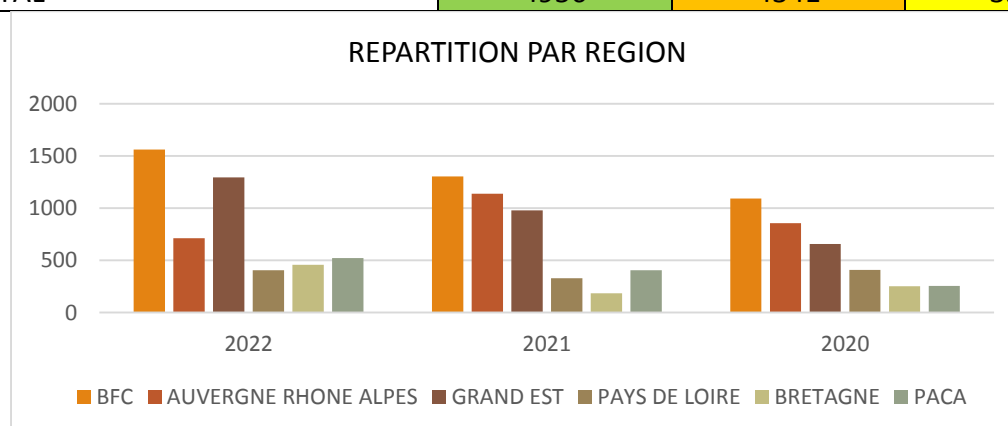
La France reste encore cette année le pays le plus représentatif de l'occupation du camping. L'Allemagne, et la Suisse, pays limitrophes de la France, restent très présents en ce qui concerne la fréquentation.

Mais nous noterons surtout la très forte croissance des pays bas.

Toutes ces modifications sont le fait de la volonté des étrangers à reprendre les voyages à l'étranger suite à la fin des mesures Covid.

Les régions françaises exprimées en nuitées

| REGION | 2022 | 2021 | 2020 |
|-------------------------|-------------|-------------|-------------|
| BOURGOGNE FRANCHE COMTE | 1561 | 1305 | 1092 |
| AUVERGNE RHONE ALPES | 713 | 1139 | 855 |
| GRAND EST | 1295 | 978 | 658 |
| PAYS DE LOIRE | 407 | 330 | 410 |
| BRETAGNE | 459 | 184 | 251 |
| PACA | 521 | 405 | 256 |
| TOTAL | 4956 | 4341 | 3522 |

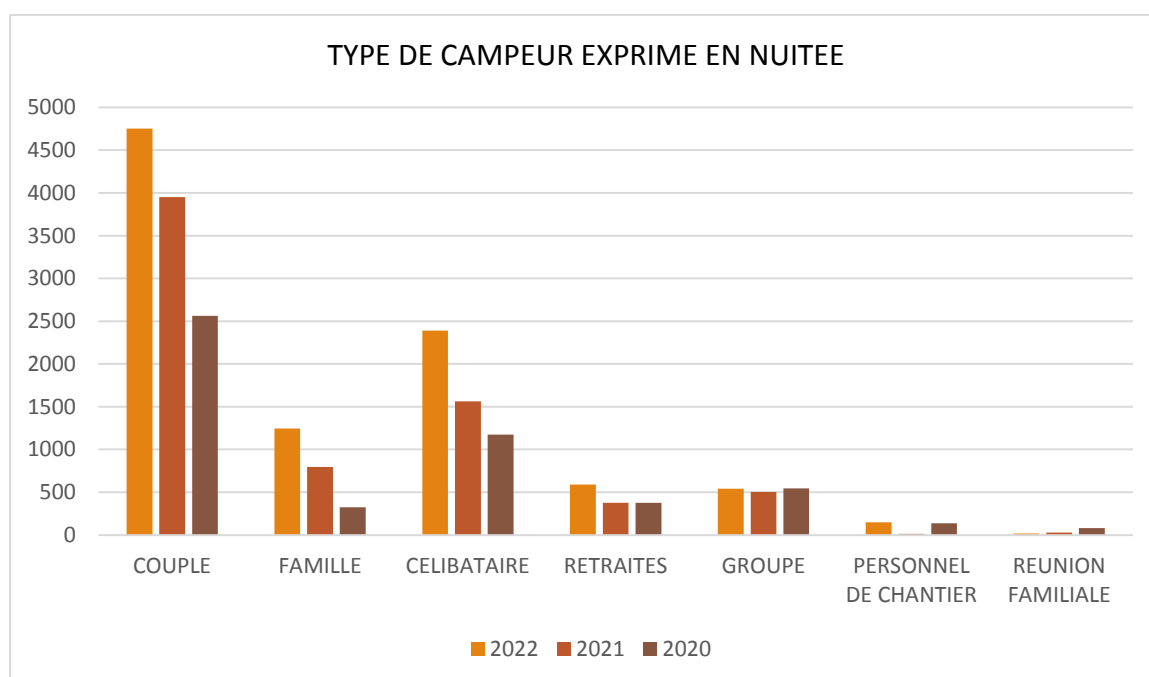


Sans surprise, la franche comté arrive en tête de la clientèle, viennent ensuite la région auvergne Rhône alpes, la région Est ou encore la région Paca. Nous notons cependant que la région Ouest reste présente avec la Bretagne et les pays de la Loire.

Ces données reflètent la volonté des Français de reprendre leurs vacances suite à l'arrêt des mesures Covid

Type de campeur exprimé en nuitées

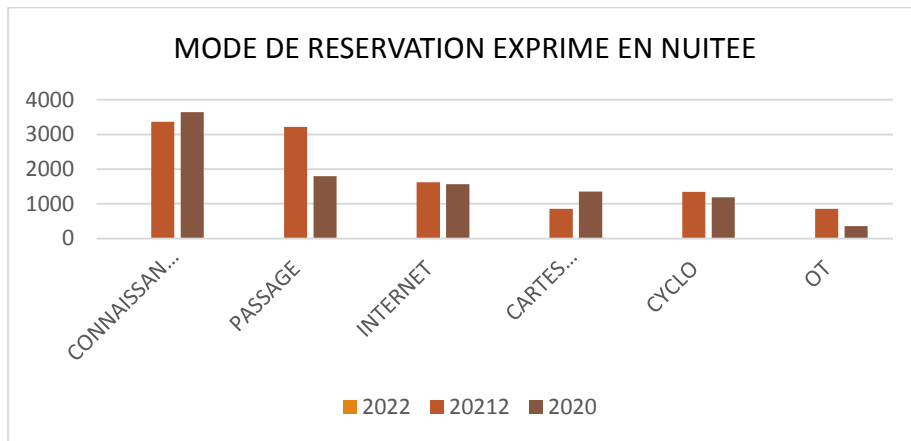
| ANNEE / TYPES | 2022 | 2021 | 2020 |
|------------------------|------|------|------|
| COUPLE | 4753 | 3952 | 2563 |
| FAMILLE | 1244 | 796 | 325 |
| CELIBATAIRE | 2389 | 1562 | 1172 |
| RETRAITES | 589 | 375 | 378 |
| GROUPE | 541 | 504 | 544 |
| PERSONNELS DE CHANTIER | 148 | 153 | 138 |
| REUNION FAMILIALE | 18 | 28 | 32 |
| TOTAL | 9682 | 7370 | 5477 |



Les couples et les célibataires représentent la majorité de la clientèle, viennent ensuite les groupes et les retraités, nous avons également comme l'an passé les personnels de chantier qui réservent essentiellement des mobil homes

Canal de connaissance et modalités de réservation exprimée en nuitées

| ANNEE / CANAL | 2022 | 2021 | 2020 |
|--------------------|-------|-------|------|
| CONNAISSANCES | 4577 | 3368 | 3647 |
| PASSAGE | 908 | 3221 | 1796 |
| INTERNET CAMPING | 3449 | 1623 | 1570 |
| ACSI/ADAC/ANWB | 698 | 852 | 1354 |
| CYCLOTOURISME | 790 | 1350 | 1186 |
| OFFICE DE TOURISME | 134 | 856 | 354 |
| TOTAL | 10556 | 11270 | 9910 |



Fréquentation

La fréquentation est souvent liée au canal de connaissance ou les gens de passage les réservations par internet viennent compléter ce trio de tête, la fréquentation due à la présence de la vélo route reste également un vecteur de clientèle, malgré l'axe d'effort porté sur les réseaux sociaux et la communication internet, les réservations par l'Office de tourisme sont également présentes mais peu représentatives.

Organisation

Pour la saison 2022, L'équipe du camping été constitué de la façon suivante :

1. 4 agents d'accueil en CDD sur la saison (les 4 parlant couramment 3 langues étrangères).
2. 2 agents techniques en CDD sur la saison pour assurer l'encadrement des usagers sur le terrain.
3. Nous avons également accueilli des étudiants en BTS tourisme qui sont venus renforcer l'équipe des agents d'accueil.
4. Notre effectif d'usagers a été de 7 travailleurs pour l'équipe permanente mais nous avons accueillis 11 stagiaires pour des périodes allant de 1 journée à 4 mois provenant essentiellement des ESAT de production, des jeunes sortis IME ou d'IM PRO ou des organismes tels Insertion + Cap emploi pour renforcer l'équipe. L'absentéisme a été rare et du essentiellement à des arrêts maladie.
5. La présence fréquente du responsable de la filière tourisme mais également du responsable du pôle accompagnement et travail pour assurer une supervision du travail des équipes mais également des agents permanents de la filière tourisme dans le cadre de leur mission de travail transversal au sein de la filière.
6. La présence enfin de notre psychologue a pu grandement stabiliser le travail des équipes sur le terrain. L'équipe spécifique du camping est soutenue par le responsable de filière qui vient en complément du régisseur sur les aspects administratifs logistiques et financiers, la

psychologue, responsable pour le pôle accompagnement travail du suivi social et de l'accompagnement des usagers, la fonction suivi social de la filière en charge de l'élaboration et le suivi des projets personnalisés des usagers et de la mise en place des stagiaires tout au long de la saison et enfin, les services transversaux de SDH (finances / RH / informatique / qualité) qui veillent au bon fonctionnement du site.

7. Le CHSCT est intervenu pour la mise à jour du Document Unique d'Evaluation de Risques Professionnels

8. Parallèlement, nous avons mis en place un gérant pour le restaurant pendant la période du 01/05/2022 au 31/10/2022.

Il a parfaitement répondu à nos attentes et il souhaite se représenter pour le poste en 2023.

Bilan des heures travaillées en 2022

| Heures travaillées en 2022 | | | | | |
|----------------------------|-----------|--------------------|-------------------|--------------|---------------|
| | Nombres | Quotité de travail | Heures mensuelles | Total saison | Total général |
| Agents | 6 | 100% | 758 | 4927 | 4927 |
| Usagers | 9 | 100% | 698 | 4889 | 7959 |
| | 2 | 50% | 152 | 1070 | |
| Stagiaires | 7 | Quotité | Variable | | 768 |
| Total | 21 | | | | 13654 |

Pour un fonctionnement en accord avec les impératifs de la CSP, nous avons eu 6 personnels saisonniers répartis de la façon suivante :

- 4 personnels d'accueil à 100%
- 2 agents techniques à 100%

Les usagers ont été au nombre de 11 permanents dont 9 en quotité de travail à 100% et un à 50% nous avons également eu un usager bénévole à 50% et 7 stagiaires qui sont venus renforcer les équipes en haute saison.

Communication

Nous avons cette année encore développer nos outils de communications à travers les réseaux sociaux (facebook et instagram), des étudiants stagiaires en communication nous ont apportés tous les outils nécessaires afin d'être au plus proche de notre clientèle touristique et ainsi de satisfaire au mieux leurs besoins.

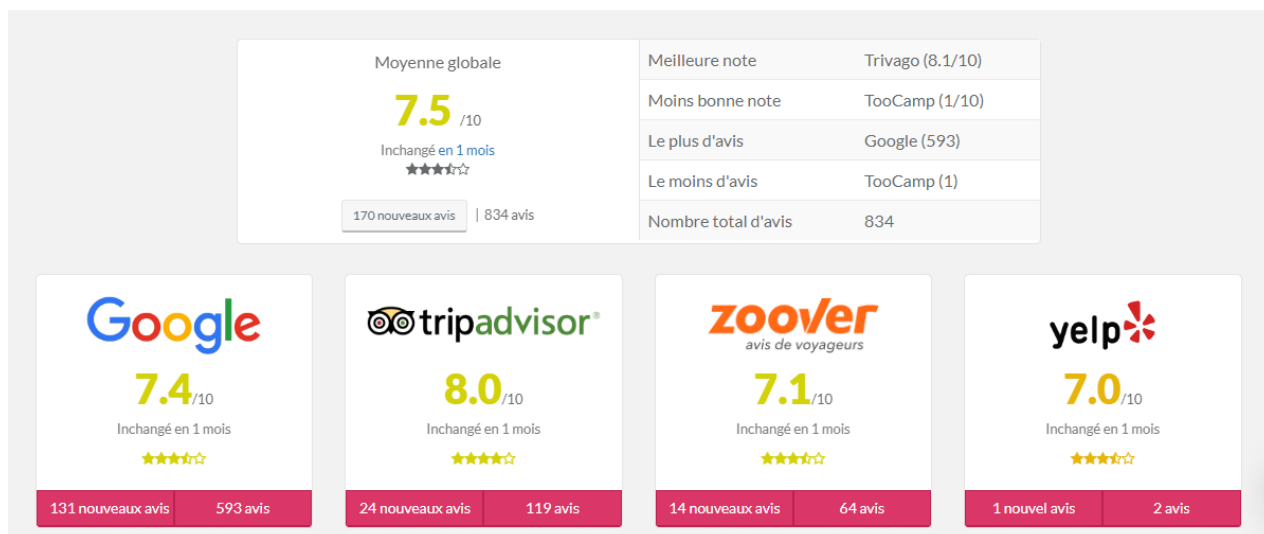
Nous avons également comme chaque année renouvelé notre partenariat avec les guides spécialisés français et étrangers pour la promotion des aires de camping.

Liste des guides partenaires

- FFCC
- CAMPING KEY EUROPE
- FRHPA
- UK CAMPSITE
- OT BESANCON
- GUEST AP (application satisfaction clients)
- CAMPING CAR MAGAZINE
- GUIDE DU ROUTARD
- ACSI
- ADAC
- GUIDE TOURING CLUB SUISSE
- PITCHUP.COM
- GUIDE BEL AIR
- GUIDE CARAVANE CLUB
- GUIDE MICHELIN
- AJOUDA
- L'OFFICE DES TERRAINS DE CAMPING
- CAMPING DE France
- MEDIA CAMP
- VACANCES WEB
- FAIRBOOKING
- ICCS

L'animation de nos sites est également fait sur la période hors saison ou nous relient l'ensemble des événements susceptibles de promouvoir notre activité.

Enquête de satisfaction des clients et des personnels du camping



Cette saison, nous avons suivi de très près les avis des touristes, ce qui nous a permis d'être réactifs à toutes les demandes ou les remarques émanant de la clientèle entrante ou sortante.

Le taux de satisfaction client s'en est ressenti avec une hausse de 0.3 point, passant de 7.2/10 à 7.5/10 et ne moyenne de satisfaction nationale en hausse avec 3.7/5 contre 3.6/5 en 2021.

Ce résultat encourageant nous permettra d'être encore plus efficace et réactif pour la saison prochaine.

Le bruit venant de la route et la voie ferrée restent les principales sources de nuisance du camping, les clients sont satisfaits de l'accueil qui leur est réservé, le camping est très apprécié pour ces nombreux emplacements ombragés ou en bordure de rivière.

Il est à noter également que le restaurateur attendant au camping pour la deuxième année consécutive confirme la demande qui avait été faite par les clients du camping et les prestations qu'il offre sont très appréciées des campeurs.

Les animations nombreuses et variées effectuées par le gérant du restaurant au bon accueil tout au long de la saison ont également fortement contribué à cette amélioration, les sondages clientèles tout au long de la saison ont confirmés ces données.

Nous espérons renouveler cette année le partenariat avec le gestionnaire en place pour une période qui s'étendrait du 01/04/2023 au 31/10/2023 ce qui permettrait une prestation sur la quasi-totalité de la saison touristique.

Proposition d'amélioration

Une étude a été menée par le cabinet ALLIANZ visant à développer le camping de façon plus adaptée en tenant compte notamment des nouvelles tendances touristiques liées à notre décennie, la finalisation de l'étude de ce projet devrait être opérationnelle pour la fin de l'année 2023.

Reconduction du contrat pour la gestion d'un restaurant du 01/04/2023 au 31/10/2023

Continuer à développer notre politique de communication à travers les réseaux sociaux et les organismes du tourisme de la ville de Besançon.

Nous aurons à cœur de perfectionner encore les procédures administratives et financières afin de faciliter le travail des agents d'accueil et la liaison permanente qu'ils doivent avoir avec les agents de terrain.

Rapport Qualitatif

La météo exceptionnelle de la saison 2023 a permis un taux d'occupation de plus de 95% sur les mois de juin / juillet et août.

La pérennisation des agents en place au niveau technique a permis une meilleure gestion et une meilleure approche des attentes de la clientèle cette saison.

Bien que comme chaque année, l'équipe d'accueil ait été renouvelé dans sa quasi-totalité, les retours sur l'accueil de la clientèle sont élogieux.

Suite aux échanges nombreux avec les agents nous avons pu développer encore la fluidité des procédures administratives et nous aurons à cœur de continuer ces démarches pour la saison 2023.

Rapport Moral

Administratif

- nous devons faire face au renouvellement de l'équipe de l'accueil chaque saison ce qui entraine un surcroit de travail et une organisation en amont pour le tuilage dans l'exercice de la fonction et les spécificités liées au poste.
- parallèlement depuis 2 ans, nous avons pu stabiliser l'équipe technique qui maîtrise parfaitement tous les problèmes liés au fonctionnement mais également l'accompagnement des usagers au nombre de 11 permanents et 7 stagiaires tout au long de la saison.
- reconduction de l'équipe technique et de l'équipe d'accueil avec une mise en place en rotation d'horaire de 6 agents encadrants (agents en technique et 4 agents à l'accueil avec une quotité de travail à 100% pour chaque agent.

Technique

- restauration et remise en peinture des sanitaires en mars 2022
- réorganisation et remise aux normes sanitaires et création des protocoles d'utilisation de l'ensemble des produits de nettoyage et d'entretien des locaux et des véhicules.
- mise à jour des contrats d'entretien avec simplification des intervenants pour une meilleure réactivité en cas de problème sur le site.

Rapport financier

Recettes Camping

| ANNEES | MOIS | CAMPING | DIVERS |
|--------|---------|-------------|--------|
| 2022 | JANVIER | | |
| 2022 | FÉVRIER | | |
| 2022 | MARS | 8 821,00 € | |
| 2022 | AVRIL | 30 558,00 € | |
| 2022 | MAI | 52 002,00 € | |
| 2022 | JUIN | 59 788,00 € | |
| 2022 | JUILLET | 72 524,00 € | |

| | | | |
|-------------------|-----------|---------------------|---------------------|
| 2022 | AOÛT | 70 592,00 € | LOYER RESTAURANT |
| 2022 | SEPTEMBRE | 57 890,00 € | |
| 2022 | OCTOBRE | 26 615,00 € | |
| 2022 | NOVEMBRE | 10 200,00 € | |
| 2022 | DÉCEMBRE | | |
| TOTAL 2022 | | 388 990,00 € | |

Bilan financier SDH

A fournir par le service financier de SDH

Investissements

En attente de la décision prise par SDH pour la reconduction éventuelle du marché public passé avec le GBM pour le camping de Besançon qui s'achève en décembre 2023, Les investissements 2023 seront essentiellement centrés sur l'aspect pratique du camping.

- prestations des espaces verts de Roche les Beaupré pour le début et la fin de saison
- aucun investissement locatif ne sera effectué.

Le budget prévisionnel de 2023 conservera la prestation liée à l'intervention des espaces verts de l'ESAT de Roche mais pour un cout d'entretien courant (2000 euros au lieu de 15330 euros).

Nous équiperons également le camping de deux tondeuses et d'un débroussailleur thermique professionnels en liaison avec l'équipe des espaces verts de l'ESAT de Roche.

Dans l'ensemble, les prévisions d'investissements en 2023 sont similaires à celle de 2022, nous espérons avec les travaux envisagés sur le camping et la dynamique touristique qui va être mise en place, une recette d'exploitation globale en accord avec un prévisionnel de plus de 300000 euros.

Compte rendu technique et opérations de maintenance

Pour simplifier les opérations de maintenance, le responsable de la filière tourisme en charge de la gestion du camping auprès de GBM à limiter la liste des intervenants comme suit :

1. Pour la partie électrique : COTEB COLIED
2. Pour la partie maintenance gros œuvre : ACCOBAT
3. Pour la partie hivernage des sanitaires et mobil-homes : EIMI

Pour s'assurer que l'hivernage sera réalisé dans des conditions efficaces pour l'hiver 2022/2023, le responsable de la filière tourisme prendra contact en fin de saison avec les différents intervenants pour fixer de façon précise le calendrier des charges de chacun.

**Bilan des opérations de maintenance effectuées sur le camping :
document liés à notre mission de gestionnaire fournis à GBM**

0. Point fait sur les conteneurs ordures ménagères et tri sélectif
1. Contrôle APAVE incluant l'aire de jeu
2. Contrôle de la qualité de l'eau (légionellose)
3. Travaux de curage et dératisation
4. Contrôle des extincteurs
5. Contrôle des chaudières et des conduits de fumée
6. Formation incendie des agents et usagers et contrôle des moyens de sécurité relatifs à une évacuation d'urgence
7. Remise en état des mobil-homes (vieillissant)
8. Reprise par l'informaticien de SDH de l'ensemble des liaisons téléphoniques et informatiques du site pour une meilleure harmonisation des échanges au sein de la structure mais également sur les sites extérieurs.
9. Entretien et réparation des matériels techniques du camping
10. Remise en état de la barrière d'entrée et de sortie (changement à charge de GBM).
11. Fleurissement et embellissement du camping
12. Remise en peinture du local d'accueil et des sanitaires

Prévision 2023

Administratif

Mise en place d'une équipe motivée et dynamique pour assurer les fonctions d'agent d'accueil et d'agent technique accueil et technique (encadrement suivi par le responsable de filière).

1. Mise en place d'une équipe composée de deux agents à 100% sur les fonctions d'accueil et techniques.
2. Evolution de l'effectif des travailleurs du camping de deux à trois binômes ou de deux trinômes en fonction des plannings, volonté d'accueillir plus de stagiaires sur le site à travers une politique de communication plus étendue.
3. Volonté de continuer le partenariat avec les ESAT pour renforcer les équipes pendant la saison
4. Développement des outils de communication pour une meilleure connaissance du camping et de sa région (liaison OT Besançon, CDT / CRT / GBM, et autres professionnels du tourisme). Développement des activités du camping sur des réseaux sociaux plus modernes afin de prendre en compte un public plus large.
5. Reconduction du contrat pour la gestion du restaurant entre le 01/04/2023 et le 31/10/2023.
6. Mise en place de missions plus diversifiées pour nos usagers travaillant sur le camping.

Technique

Mise en place d'un contrat avec les espaces verts de ROCHE pour un nettoyage complet du camping en début de saison (entretien courant fait par la suite avec le personnel technique du camping)

Réouverture du restaurant sur une période plus étendue avec une vocation différente et une ouverture calée sur celle de la saison. Le restaurant assurerait comme chaque année les prestations par rapport à la piscine pour les mois de juillet / Aout mais avec une réelle mise en place d'un espace de restauration pour le midi et le soir, il assurerait également les petits déjeuners avec une amplitude horaire de 7h30 à 23h. Cela permettrait d'avoir un espace de restauration attenant au camping et de pouvoir développer un partenariat entre les deux sites. de plus le restaurant assurerait une animation de weekends et de soirée ce qui serait bénéfique pour le camping.

Le restaurateur a assuré pendant toute la saison des animations sous forme de karaoké et de soirées dansantes cela a permis au camping de pérenniser le lien établi entre les clients du camping et le restaurant.

Conclusion

Cette saison 2022 marque la cinquième année de notre engagement avec le Grand Besançon Métropole.

Cette saison a été particulièrement riche en évènements et donne à SDH encore plus de recul sur la gestion d'un tel équipement.

Le milieu de l'équipement de plein air tout comme celui des haltes fluviales s'inscrit parfaitement dans notre travail quotidien d'insertion de nos usagers en situation de handicap accompagnés par les services de SDH.

Ces activités participent pleinement à l'insertion socio-professionnelle des travailleurs au plus près du milieu ordinaire et au contact direct de la clientèle au quotidien.

L'équipe encadrante adapte les exigences du métier de l'hôtellerie de plein air au rythme et possibilités de nos personnels en situation de handicap.

SDH remercie les élus et le service du tourisme de la confiance accordée et espère que ces deux prochaines années amèneront au gestionnaire autant de plaisir assurer le développement du camping